

DANS la FORÊT DOMANIALE DE MONNAIE

Jumelles

DESSCRIPTIF DU SENTIER

DÉPART : aire de pique-nique du gué du Nouy.

A l'aire de pique-nique, revenir vers "les métairies" et prendre à gauche un chemin de terre sur 500 m.

Obliquer vers la gauche et suivre le balisage sur 1,5 km pour arriver à une route goudronnée.

Prendre à gauche sur 500 m ; juste après la dernière ferme "Pont Giroux", prendre le chemin à gauche, en

direction de "Fourreau". Poursuivez au cœur de la forêt. Plus loin, obliquer à gauche dans le chemin forestier (une barrière interdit l'accès aux voitures).

Dès le début du chemin, vous pouvez entendre le bruit doux d'un ruisseau : "le Racinay". Continuer jusqu'au carrefour du poteau de l'Enfer. Tourner à gauche jusqu'au "gué du Nouy".

Profil du circuit

BALADE EN FORÊT (PINS) ET À TRAVERS LES CULTURES (CHOUX, GLAIÉULS, MILLET, TOURNEBOLS).

Balisage jaune

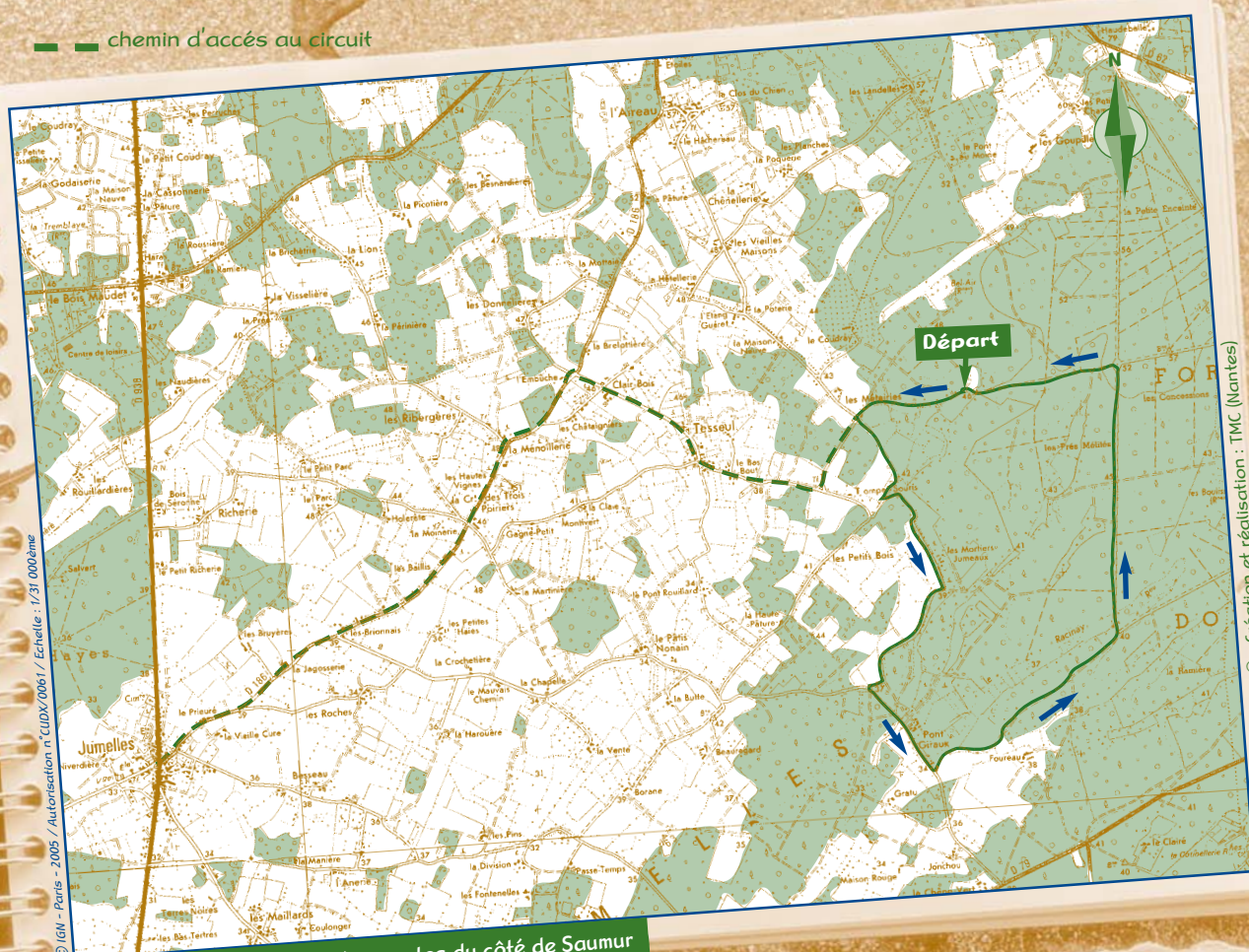
PÉDESTRE : 1h45
VTT/VTC : 0h45



7 Km



— chemin d'accès au circuit



balades et découvertes du côté de Saumur
www.sauumur-rando.com

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Boulangerie, épicerie à Jumelles.
- Il existe une signalétique pour aider à rejoindre le gué du Nouy à

partir du centre bourg de Jumelles.

- Office de tourisme du Saumurois : 02 41 40 20 60

DANS la forêt domaniale DE MONNAIE

JUMELLES

Entre Angers et Saumur, Jumelles appartient historiquement à la seigneurie des Haies, à Brion. Ses deux prieurés, établis l'un à Monnaie, l'autre à Boranne, ont soumis le village à l'influence de deux ordres, l'Ordre de Grandmont d'un côté et celui de Fontevraud de l'autre.

LA FORÊT DE LA MONNAIE



Son histoire se confond avec celle du comte d'Anjou, jusqu'à l'assassinat du dernier descendant de Jean-Sans-Terre, Arthur, duc de Bretagne. Après la mort de Philippe-Auguste, le domaine de la Monnaie passe d'un patrimoine à l'autre, au gré des redistributions ordonnées par les rois de France. Louis XI d'abord, qui donne le Comté de Baugé au seigneur de Rohan, puis Louis XII qui le vend en 1513. Dernier possesseur connu : le frère de Louis XVI, futur Louis XVIII. En 1793, le gouvernement révolutionnaire rattache le domaine à l'État. De royale, la forêt devient domaniale...

LES ESSENCES DE LA FORÊT

Le chêne pédonculé est très représenté en forêt de Monnaie. Dépérissant sur les sols sableux profonds, le chêne sessile et les pins le remplacent.

Vous pourrez observer quelques cyprès chauves sur une petite zone humide après le ruisseau puis, au poteau de l'Enfer trois vieux pins sylvestres à l'écorce orangée d'environ 130 ans. Monnaie est aussi le refuge de biches, cerfs, chevreuils et sangliers.



CURIOSITÉS